



Rapport financier annuel  
établi au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011

**TOME I**

- les Comptes annuels,
- les Comptes consolidés,

**TOME II**

- le rapport de gestion,
- l'attestation du responsable du rapport financier annuel,
- le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels et les comptes consolidés.



**Rapport financier annuel  
établi au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011**

## **TOME I**

- les comptes annuels,**
- les comptes consolidés,**



**COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011**

## **Sommaire**

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2011.....	3
2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011.....	4
3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011 .....	5

## 1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Bilan – Actif – Rubriques en €	Montant Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2011	31/12/2010
Frais d'établissement				-
Immobilisations incorporelles	60 000		60 000	-
Immobilisations corporelles			0	-
Titres de participation	14 710 997	14 710 996	1	-
Autres immobilisations financières	11 268 904	11 268 904	0	-
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>26 039 900</b>	<b>25 979 899</b>	<b>60 001</b>	<b>-</b>
Av. & acomptes versés sur commandes				-
Créances clients et comptes rattachés	5 350 767	3 794 669	1 556 098	3 095 884
Autres créances	2 396 650	196 242	2 200 408	1 769 553
Capital souscrit- appelé non versé		0	-	-
Disponibilités	337	0	337	337
Charges constatées d'avance	2 712	0	2 712	-
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 750 466</b>	<b>3 990 911</b>	<b>3 759 555</b>	<b>4 865 774</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 790 366</b>	<b>29 970 810</b>	<b>3 819 556</b>	<b>4 865 774</b>

Bilan – Passif – Rubriques en €	31/12/2011	31/12/2010
Capital social	4 631 330	4 631 330
Prime d'émission	0	0
Réserve légale	29 461	29 461
Réserves réglementées	17 103	17 103
Report à nouveau	-2 064 617	-766 350
Résultat de l'exercice	-2 185 762	-1 298 266
<b>Capitaux propres</b>	<b>427 515</b>	<b>2 613 278</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>214</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 981	17 713
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423 955	1 024 393
Dettes fiscales et sociales	895 507	1 117 923
Autres dettes	2 068 384	92 468
Comptes de Régularisation	0	0
<b>Total des dettes</b>	<b>3 391 827</b>	<b>2 252 496</b>
<b>Total Général</b>	<b>3 819 556</b>	<b>4 865 774</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

Compte de résultat - rubriques en €	31/12/2011	31/12/2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>424 045</b>	<b>551 198</b>
Production immobilisée	60 000	
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	-	-
Autres produits	0	-
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>484 046</b>	<b>551 198</b>
Autres achats et charges externes	510 493	748 117
Impôts et taxes	2 155	-
Salaires et traitements	69 855	-
Charges sociales	29 246	-
Dotations aux amortissements et provisions sur Immobilisations	-	-
Dotations aux amortissements et provisions sur Actif circulant	-	-
Dotations aux provisions	214	-
Autres charges	12 017	-
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>623 979</b>	<b>748 117</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-139 934</b>	<b>-196 919</b>
Produits financiers	50 442	352 721
Charges financières	2 074 519	1 454 068
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 024 077</b>	<b>-1 101 347</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-2 164 010</b>	<b>-1 298 266</b>
Produits exceptionnels	902	-
Charges exceptionnelles	22 654	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-21 752</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices	0	-
<b>Résultat net</b>	<b>-2 185 762</b>	<b>-1 298 266</b>

### **3. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011**

#### **1 NOTE PRELIMINAIRE**

Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante :  
88 rue de la Folie Méricourt  
75011 PARIS

#### **2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Le conseil d'administration du 30 juin 2011 a autorisé la société BAC MAJESTIC à acquérir la totalité de la participation de la société MILLIMAGES dans la société PRO VIDEO GROUP, pour un prix total de 1 euro, compte tenu des capitaux propres négatifs de la société PRO VIDEO GROUP.

En effet, la société PRO VIDEO GROUP exploitant à 90% le catalogue du groupe BAC via sa filiale BAC FILMS, il est paru logique qu'elle devienne une filiale de la société BAC MAJESTIC et non plus de la société MILLIMAGES.

La cession des 200 actions PRO VIDEO GROUP s'est faite pour un montant d'un euro (1€) compte tenu des capitaux propres négatifs de la société PRO VIDEO GROUP.

L'acquisition des 200 actions de la société PRO VIDEO GROUP a également été autorisée par le conseil d'administration du 30 juin 2011 de la société MILLIMAGES, conformément à l'article L.225-38 du Code de commerce.

#### **3 REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux sont établis pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

##### **3.1 CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Compte tenu des perspectives d'activité attendues en 2012 et de l'examen des prévisions de trésorerie, les comptes ont été préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

L'application de ce principe repose notamment sur l'obtention par les filiales Bac Films et Pro Video Group des financements habituels auprès des organismes de crédit (banques et établissements spécialisés).

En l'absence de ces financements, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

### **3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : DROITS AUDIOVISUELS**

La valeur brute des films comprend le coût de l'investissement réalisé par la société supportée au titre des :

- acquisitions des droits permettant l'exploitation d'œuvres audiovisuelles,
- coproductions françaises ou étrangères.

Les projets sont composés du montant d'engagements fermes et définitifs entre producteurs et distributeurs, conformément aux dispositions du plan comptable de la distribution de films.

### **3.3 TITRES DE PARTICIPATION**

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure à la quote-part de l'actif net comptable de la filiale, corrigé éventuellement, en fonction des perspectives d'avenir et de rentabilité, et de la valeur de marché des actifs détenus par la société.

### **3.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Cette rubrique est composée des créances rattachées à des participations qui représentent des créances nées à l'occasion d'avances octroyées aux filiales.

Ces créances font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement apprécié sur la base de flux de trésorerie prévisionnels.

### **3.5 CREANCES CLIENTS**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement apprécié sur la base de flux de trésorerie prévisionnels. Ces créances sont essentiellement relatives à des créances Bac Films.

### **3.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Ces provisions sont conformes au règlement CRC 2000.06 sur les passifs.

## **4 ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### Engagements donnés

Néant

### Engagements reçus

Néant

## 5 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Montant en K€	2011
<b>Soldes du bilan :</b>	
Titres de participation	0
Créances rattachées à des participations	0
Créances clients	3 215
Dettes Fournisseurs	264
Autres Dettes	0
<b>Soldes du compte de résultat :</b>	
Vente de prestations de services	415
Produits de participations	0
Autres produits financiers	50
Reprises de provisions sur titres	0
Dotations aux provisions sur titres	0
Reprises aux provisions	0
Dotations aux Provisions	0
VNC des titres cédés	0
Gain d'impôt lié à l'intégration fiscale	0

L'ensemble des rubriques ci-dessus concernent les filiales Bac Films et Pro Vidéo Group.

Par ailleurs, les dettes envers Millimages S.A au 31 décembre 2011 s'élèvent à :

- Dettes fournisseurs : 86K€,
- Compte courant : 1 840K€,

Et la Créance client envers Millimages : 51 K€.

Les refacturations faites par Millimages s'élèvent à 415 k€.

## 6 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Au cours de l'exercice 2011, il n'y a pas eu de rémunérations versées aux dirigeants de la société à raison de leur mandat de dirigeants. Aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs de la société au cours de l'exercice 2011.

## 7 EFFECTIF

La société emploie un salarié.

## 8 ACTIF IMMOBILISE

### Valeur brute des immobilisations

Rubriques en €	Début d'exercice	Acquisition	Reclassement	Cession	Fin d'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Immobilisations Incorporelles	-	60 000	-	-	60 000
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations Financières	25 979 899	1	-	-	25 979 900
<b>Total Général</b>	<b>25 979 899</b>	<b>60 001</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 039 900</b>

### Amortissements et dépréciations

Rubriques en €	Début d'exercice	Dotations	Reclassement	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	0
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	0
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-	0
Immobilisations Financières	25 979 899	-	-	-	25 979 899
<b>Total Général</b>	<b>25 979 899</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 979 899</b>

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent de la façon suivante, en € :

Montant en €	Valeur Brute	Provisions pour dépréciation	Valeur Nette
Titres Bac Films	14 710 996	14 710 996	0
Titres PRO VIDEO GROUP	1	0	1
Créances Immobilisés Bac Films	11 268 904	11 268 904	0
<b>Total</b>	<b>25 979 900</b>	<b>25 979 899</b>	<b>1</b>

## 9 CAPITAL SOCIAL ET TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

en K€	Capital	Prime d'émission	Réserve Légale	Réserves Réglementées	Report à nouveau	Résultat	Total
<b>Solde au 31/12/10</b>	<b>4 631</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>-767</b>	<b>-1 298</b>	<b>2 613</b>
Affectation résultat de l'exercice N-1					-1 298	1 298	0
Augmentation de capital							
Réduction de Capital							
Imputation Prime d'émission/RAN							
Résultat de l'exercice						-2 186	-2 186
<b>Solde au 31/12/11</b>	<b>4 631</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>-2 065</b>	<b>-2 186</b>	<b>427</b>

Le capital est de 4 631 329,92 € et est divisé en 4 135 116 actions de 1,12 euros de nominal.

## 10 EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Ces dettes sont constituées uniquement de découverts bancaires.

## 11 CREANCES ET DETTES

Etat des créances en K€	Brut	1 an au plus	plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0
Créances clients	5 351	0	5 351
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes rattachés	0	0	0
Etat : TVA et autres	459	459	0
Groupe et associés	1 937	0	1 937
Débiteurs divers	0	0	0
Charges constatées d'avances	3	3	0
<b>Total Général</b>	<b>7 750</b>	<b>462</b>	<b>7 288</b>

Etat des dettes en K€	Brut	1 an au plus	plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	424	215	209
Personnel et comptes rattachés	4	4	0
Sécurité sociale et autres organismes rattachés	14	14	0
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	877	877	0
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	0	0	0
Groupe et associés	2 050	0	2 050
Autres dettes	18	18	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
<b>Total Général</b>	<b>3 388</b>	<b>1 129</b>	<b>2 259</b>

## 12 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2011 s'élève à 424 K€ et concerne la facturation à Bac Films et PRO VIDEO GROUP de la convention de pilotage et de management fees.

### 13 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Valeurs indiquées en K€.

SOCIETE SIRET	Val Cpt Titres Brute	Val Cpt Titres Nette	QP Capital détenue	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Résultat Dernier Ex.	CA Dernier Ex.	Div Encaissé
S.A. BAC FILMS 337 527 378 00067	14 711	0	99,99%	10 675	-33 047	-2 600	7 071	0
SAS BAC FILMS DISTRIBUTION 499 589 760 00010	0,001	0,001	100,00%	37	-293	67	904	0

Les prêts et avances consentis à la filiale Bac Films s'élèvent à 18 M€ et sont dépréciés à hauteur de 15 M€ dont une dépréciation de l'exercice à hauteur de 2 M€.

### 14 PRODUITS A RECEVOIR – CHARGES A PAYER

	Montant en K€
<b>Factures à établir Bac Films</b>	363
<b>Charges à payer</b>	
Factures fournisseurs non parvenues	41
Dettes fiscales et sociales	7

### 16 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 20 janvier 2012, notre filiale PRO VIDEO GROUP a décidé d'un changement de dénomination sociale en BAC FILMS DISTRIBUTION.

### 16 INTEGRATION FISCALE

BAC MAJESTIC a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er Janvier 2001. Le groupe d'intégration est composé de Bac Majestic et ses filiales Bac Films et Pro Video Group.

Le montant des déficits reportables du groupe fiscalement intégré est de 54 449 K€ au 31 décembre 2011.

Principales rubriques de la convention d'intégration fiscale :

- Les sociétés filiales verseront à la société Mère une somme égale à la contribution d'impôt sur les sociétés qui aurait été à leur charge et se serait dégagée de leur résultat si elles avaient été assujetties distinctement à cette contribution.  
En contrepartie la société Mère constatera dans ses livres comptables les économies d'impôts sur les sociétés procurés par ses filiales le cas échéant.
- En cas de sortie des sociétés filiales du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, les sociétés filiales seront indemnisées par la société Mère de tous les surcoûts fiscaux dont leur appartenance au groupe aura été la cause. Ces surcoûts résulteront généralement, soit de la perte au report des déficits subis pendant l'intégration et non utilisés par les sociétés filiales pendant cette période, soit de la perte d'un bénéfice fiscal de référence utilisable pour la distribution en franchise de précompte mobilier de dividendes destinés aux actionnaires extérieurs au groupe.

## **18 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

La société est consolidée par Intégration Globale dans les comptes consolidés de Millimages S.A. – 88, rue de la Folie Méricourt – 75011 Paris.

La société Bac Majestic publie elle-même des comptes consolidés.



**COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011**

<b>1. ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2011 .....</b>	<b>4</b>
<b>2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2011.....</b>	<b>6</b>
<b>3. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011.....</b>	<b>7</b>
<b>4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011 .....</b>	<b>8</b>
<b>Le flux « augmentation de capital » ayant eu lieu fin 2010 mais avec apport en cash sur 2011... 8</b>	
<b>5. LE GROUPE BAC MAJESTIC.....</b>	<b>9</b>
5.1. Présentation du groupe .....	9
5.2. Périmètre de consolidation .....	9
<b>6. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>10</b>
<b>7. REFERENTIEL COMPTABLE .....</b>	<b>11</b>
7.1. Déclaration de conformité et référentiel comptable applicable.....	11
7.2. Bases de préparation des états financiers .....	12
7.3. Consolidation .....	13
7.4. Méthode de conversion des opérations en devises .....	14
7.5. Immobilisations incorporelles.....	14
7.6. Immobilisations corporelles .....	15
7.7. Immobilisations financières.....	15
7.8. Stocks .....	16
7.9. Clients et autres créances .....	16
7.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	16
7.11. Provisions .....	16
7.12. Engagements de retraite et assimilés.....	16
7.13. Impôts différés .....	17
7.14. Evaluation des passifs financiers.....	17
7.15. Bilan : distinction courant / non-courant .....	17
7.16. Secteurs opérationnels .....	18
7.17. Chiffre d'affaires.....	18
7.18. Soutien financier automatique du Centre National de la Cinématographie .....	18
7.19. Coût de l'endettement financier net .....	19
7.20. Résultat par action .....	19
<b>8. ANALYSE DES POSTES DU BILAN .....</b>	<b>20</b>
8.1. Immobilisations incorporelles.....	20
8.1.1 Valeurs brutes :.....	20
8.1.2 Amortissements - Dépréciations : .....	20
8.1.3 Valeurs nettes : .....	20
8.2. Immobilisations corporelles .....	21
8.2.1 Valeurs brutes : .....	21

8.2.2	Amortissements - Dépréciations : .....	21
8.2.3	Valeurs nettes : .....	21
8.3.	Immobilisations financières.....	21
8.4.	Clients et créances courants et non courants .....	22
8.5.	Capitaux propres .....	23
8.6.	Provisions et avantages du personnel.....	23
8.7.	Dettes financières .....	23
8.8.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants et non courants .....	23
8.9.	Variation des flux de trésorerie .....	24
<b>9.</b>	<b>ANALYSE DES POSTES DE RESULTAT ET SECTEURS OPERATIONNELS.....</b>	<b>24</b>
9.1.	Chiffre d'affaires.....	24
9.2.	Coût de l'endettement financier net .....	25
9.3.	Amortissements, dépréciations et provisions .....	25
<b>10.</b>	<b>IMPOTS DIFFERES ET IMPOTS SUR LES RESULTATS .....</b>	<b>26</b>
<b>11.</b>	<b>ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS .....</b>	<b>26</b>
11.1.	Passifs éventuels .....	26
11.2.	Actifs éventuels .....	26
<b>12.</b>	<b>EFFECTIFS .....</b>	<b>27</b>
<b>13.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE.....</b>	<b>27</b>
13.1.	Risque de liquidité.....	27
13.2.	Risque de taux .....	28
13.3.	Risque de change .....	30
13.4.	Risques juridiques.....	31
13.5.	Risques sur actions.....	31
<b>14.</b>	<b>EVENEMENTS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2011.....</b>	<b>31</b>
<b>15.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....</b>	<b>32</b>
15.1.	Rémunération des principaux dirigeants .....	32
15.2.	Autres parties liées .....	32

## 1. ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2011

Actif en K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Goodwill		179	0
Films et droits audiovisuels		5 620	8 209
Autres immobilisations incorporelles		218	226
<i>Sous-total Immobilisations incorporelles</i>	8.1	<b>6 017</b>	<b>8 435</b>
Immobilisations corporelles	8.2	0	7
Immobilisations financières	8.3	106	94
Autres actifs non courants	8.4	872	2 578
Actifs d'impôts différés	10	-	0
<b>Actif non courant</b>		<b>6 995</b>	<b>11 114</b>
Stock de marchandises		376	342
Créances clients	8.4	5 596	5 888
Autres créances	8.4	4 506	4 844
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.9	25	3
<b>Actif courant</b>		<b>10 504</b>	<b>11 077</b>
<b>Total actif</b>		<b>17 498</b>	<b>22 191</b>

Passif en K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Capital	8.5	4 631	4 631
Réserves (part du Groupe)		-11 349	-7 736
Résultat (part du Groupe)		- 2 566	-3 613
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	<b>3</b>	<b>- 9 284</b>	<b>-6 718</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Capitaux propres</b>		<b>-9 284</b>	<b>-6 718</b>
Emprunts et dettes financières	8.7	23	14
Subventions publiques différées			
Provisions	8.6	1 338	482
Autres passifs non courants	8.8	3 744	5 670
Passifs d'impôts différés	10	0	0
<b>Passif non courant</b>		<b>5 105</b>	<b>6 166</b>
Emprunts et dettes financières	8.7	1 302	3 068
Provisions		0	0
Dettes Fournisseurs et autres Crédeurs	8.8	20 375	19 675
<b>Passif courant</b>		<b>21 677</b>	<b>22 743</b>
<b>Total des Capitaux propres et du passif</b>		<b>17 498</b>	<b>22 191</b>

## 2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2011

Résultat en K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires et Subventions	9.1	7 122	7 801
Autres produits de l'activité		1 145	801
Achats		-6 811	-7 925
Impôts, taxes et versements assimilés		-84	-97
Charges de personnel		-805	-787
Amortissements, dépréciations et provisions	9.3	-2 969	-3 320
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-2 401</b>	<b>-3 527</b>
Autres produits et charges opérationnels		0	0
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-2 401</b>	<b>-3 527</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		56	82
Coût de l'endettement financier brut		-212	-168
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>9.2</b>	<b>-156</b>	<b>-86</b>
Autres produits financiers	9.2	-12	39
Autres charges financières	9.2	3	38
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>-2 566</b>	<b>-3 613</b>
Impôts	10	0	0
<b>Résultat net des activités</b>		<b>-2 566</b>	<b>-3 613</b>
Dont Part des minoritaires		0	0
Dont Part du groupe		-2 566	-3 613
Résultat net (part du groupe) par action en Euro		-0,6*	-0,08**
Résultat net (part du groupe) dilué par action en Euro		-0,6	-0,08

\* Nombre moyen d'actions au 31 décembre 2011 : 4 322 393

\*\* Nombre moyen d'actions au 31 décembre 2010 : 43 223 941

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES directement en capitaux propres en K€	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net consolidé	-2 566	-3 613
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
Total des produits et charges comptabilisés	-2 566	-3 613
<i>Dont part du groupe</i>	-2 566	-3 613
<i>Dont part des minoritaires</i>	0	0

### 3. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011

Variation des capitaux propres (en K€)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires
<b>Soldes au 31/12/09</b>	<b>6 484</b>	<b>6 972</b>	<b>-19 401</b>	<b>-1 791</b>	<b>-7 736</b>	<b>0</b>
Affectation du Résultat de l'exercice N-1			-1 791	1 791	0	0
Réduction de capital	-6 484		6 484		0	0
Augmentation de capital	4 631				4 631	
Résultat de l'exercice N				-3 613	-3 613	0
<b>Soldes au 31/12/10</b>	<b>4 631</b>	<b>6 972</b>	<b>-14 709</b>	<b>-3 613</b>	<b>-6 718</b>	<b>0</b>
Affectation du Résultat de l'exercice N-1		0	-3 613	3 613	0	0
Résultat de l'exercice N				-2 566	-2 566	0
Divers				0	0	0
<b>Soldes au 31/12/11</b>	<b>4 631</b>	<b>6 972</b>	<b>-18 322</b>	<b>-2 566</b>	<b>-9 284</b>	<b>0</b>

#### 4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

Tableau des flux de trésorerie - en K€	Notes	31/12/11	31/12/10
<b>Opérations d'exploitation :</b>			
Résultat net	2	-2 566	-3 613
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	9.3	2 970	3 320
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés			
+ et – values sur cessions des immobilisations		112	630
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		619	4 360
<b>(A) Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>1 135</b>	<b>4 697</b>
<b>Opérations d'investissement :</b>			
Cessions d'immobilisations (incorporelles + corporelles)			
Acquisitions d'immobilisations (incorporelles + corporelles)	8.1 et 8.2	-817	-1 585
Variations d'immobilisations financières	8.3	- 7	309
Variation des dettes sur immobilisations incorporelles		631	-1 971
Incidence des variations de périmètre		-2	
<b>(B) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-195</b>	<b>-3 247</b>
<b>Opérations de financement :</b>			
Augmentation de capital (1)		1 001	0
Frais d'augmentation de capital		- 162	0
Rachats et reventes d'actions propres		0	0
Augmentation des dettes financières (hors concours bancaires)	8.7	3 403	5 045
Diminution des dettes financières (hors concours bancaires)	8.7	- 5 044	-6 650
<b>(C) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>- 802</b>	<b>-1 605</b>
<b>Variation globale de la trésorerie : (A) + (B) + (C)</b>		<b>138</b>	<b>-155</b>
Trésorerie d'ouverture	8.9	-147	8
Trésorerie de clôture	8.9	-9	-147
Se décomposant en :			
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités		25	3
Concours bancaires courants		-34	-150

(1) L'apport en numéraire réalisé par les actionnaires lors de l'augmentation de capital dont la période de souscription s'est clôturée le 28 décembre 2010, a été versé par l'établissement centralisateur le 7 janvier 2011

## 5. LE GROUPE BAC MAJESTIC

### 5.1. Présentation du groupe

Le Groupe BAC MAJESTIC a pour activité :

- l'acquisition de droits audiovisuels et la coproduction de films,
- la distribution de ces films,

Le siège social de la société est fixé à l'adresse suivante :  
88, rue de la Folie Méricourt. 75011 Paris.

BAC MAJESTIC est une société anonyme à Conseil d'Administration régie par le Code de Commerce.

Les titres de la société sont admis aux négociations du marché Euronext Paris Compartiment C (Code ISIN FR0010973487).

BAC MAJESTIC est filiale de la société Millimages.

La société BAC FILMS (filiale à 100% de BAC MAJESTIC) est titulaire auprès du CNC (Centre National de la Cinématographie) de la carte distributeur numéro 1277.

### 5.2. Périmètre de consolidation

Les sociétés retenues et leur méthode de consolidation sont les suivantes :

Société et forme	Siège social	Siren	% d'intérêt	% contrôle	Methode intégration
<b>Société-mère : BAC MAJESTIC</b>	88 rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	413577743			
<b>Sociétés françaises :</b>					
<b>PRO VIDEO GROUP</b>	88 rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	499589760	100	100	globale
<b>BAC FILMS</b>	88 rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	337527378	100	100	globale

Les comptes du Groupe Bac Majestic sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Millimages, lui-même coté sur le marché Euronext Paris Compartiment C

## 6. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le conseil d'administration du 30 juin 2011 a autorisé la société BAC MAJESTIC a acquérir la totalité de la participation de la société MILLIMAGES dans la société PRO VIDEO GROUP, pour un prix total de 1 euro, compte tenu des capitaux propres négatifs de la société PRO VIDEO GROUP.

En effet, la société PRO VIDEO GROUP exploitant à 90% le catalogue du groupe BAC via sa filiale BAC FILMS, il est paru logique qu'elle devienne une filiale de la société BAC MAJESTIC et non plus de la société MILLIMAGES.

La cession des 200 actions PRO VIDEO GROUP s'est faite pour un montant d'un euro (1€) compte tenu des capitaux propres négatifs de la société PRO VIDEO GROUP.

L'acquisition des 200 actions de la société PRO VIDEO GROUP a également été autorisée par le conseil d'administration du 30 juin 2011 de la société MILLIMAGES, conformément à l'article L.225-38 du Code de commerce.

### Activité

Le chiffre d'affaires consolidé de BAC MAJESTIC au 31 décembre 2011 s'élève à 7,1 M€ contre 7,8 M€ en 2010.

- Le chiffre d'affaires de la distribution en salles s'établit à 2,8 M€ au 31 décembre 2011 représentant 0,6 million d'entrées et 9 films, contre 3,3 M€ en 2010 représentant 0,9 million d'entrées et 9 films. Au cours de la période, les films distribués en salles ont été « Le marchand de Sable », « Une pure affaire », « J'aime regarder les filles », « Blackthorn », « Derrière les murs », « Mineur 27 », « L'Ours Montagne », « Nuit Blanche » et « Americano ».

- *Le chiffre d'affaires de la distribution vidéo s'établit à 1,7 M€ en 2011 contre 2,2 M€ en 2010.*

- *Le chiffre d'affaires de la distribution TV s'établit à 1,9 M€ en 2011 contre 1,4 M€ en 2010.*

- *Le chiffre d'affaires Ventes Internationales s'élève à 0,4 M€ en 2011 contre 0,3 M€ en 2010.*

Les films sortis en 2011 sont les suivants :

- *Le marchand de Sable*
- *Une pure affaire*
- *J'aime regarder les filles*
- *Blackthorn*
- *Derrière les murs*
- *Mineur 27*
- *L'Ours Montagne*
- *Nuit Blanche*
- *Americano*

Au cours de l'année 2012, la société envisage de sortir sept films, avec un objectif de nombre d'entrées en salle de 1,2 million. Ainsi, depuis janvier, sont déjà sortis « Et si on vivait tous ensemble » de Stéphane Robelin le 18 janvier, « Torpedo » le 28 mars de Matthieu Donck avec Francois Damiens, et « Le secret de l'enfant fourmi » de Christine Francois le 2 mai. Par la suite,

sortiront « Trishna » le 13 juin de Michael Winterbotton avec Freida Pinto, « Cendrillon au far west » de Pascal Hérold le 25 juillet, « Rides » le 25 Octobre, et enfin « Niko le Petit Renne 2 » le 28 novembre.

Bac Films prévoit en outre d'éditer entre 25 et 30 titres en DVD et sur les plates-formes de téléchargement numérique.

## 7. REFERENTIEL COMPTABLE

### 7.1. Déclaration de conformité et référentiel comptable applicable

Les comptes consolidés de Bac Majestic au 31 décembre 2011 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union européenne (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Ils intègrent les comptes de Bac Majestic et de ses filiales ainsi que les participations du Groupe dans les entreprises associées. Ils intègrent également les recommandations de présentation du CNC n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 en matière d'états financiers. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 mai 2012.

#### **Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne et d'application obligatoire ou pouvant être appliqués par anticipation pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011**

Pour la clôture du 31 décembre 2011, le groupe Bac Majestic a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes publiées par l'IASB, approuvées par l'Union européenne dont l'application est obligatoire sur les exercices postérieurs à la clôture.

Les normes IFRS et interprétations IFRIC devenues d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont les suivantes :

- IAS 24 révisée - Informations relatives aux parties liées: sans incidence sur les comptes
- Amendement IFRS 7 : informations à fournir, transferts d'actifs financiers -: sans incidence sur les comptes
- IFRIC 14 Amendement - Paiements anticipés des exigences de financement minimal: sans incidence sur les comptes
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres: sans incidence sur les comptes
- Projet annuel d'amélioration des IFRS: sans incidence sur les comptes

#### **Textes d'application obligatoire postérieurement au 1er janvier 2011 et non appliqués par anticipation**

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le groupe a décidé de ne pas les appliquer par anticipation. Il s'agit de :

- IAS 27 révisée : états financiers individuels: sans incidence sur les comptes ;

- IAS 28 révisée : participations dans les entreprises associées et coentreprises: sans incidence sur les comptes
- IFRS 9 : instruments financiers: sans incidence sur les comptes
- IFRS 10 : états financiers consolidés : Impact en cours d'analyse
- IFRS 11 : accords conjoints: sans incidence sur les comptes
- IFRS 12 : informations à fournir sur les participations dans les autres entités : sans incidence sur les comptes
- IFRS 13 : évaluation à la juste valeur: impact en cours d'analyse par la société
- Amendement IAS 12 : impôt différés, recouvrement des actifs sous-jacents : sans incidence sur les comptes
- Amendement IFRS 1 : hyperinflation grave et suppression des dates d'application fixes sans incidence sur les comptes

### **Effet des normes, amendements et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011**

S'agissant des textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2011 mais ne faisant pas encore partie du référentiel IFRS approuvé par l'Union Européenne, le groupe a décidé de ne pas utiliser la faculté offerte par la Commission Européenne de les appliquer de façon anticipée.

## **7.2. Bases de préparation des états financiers**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

### **Recours à des estimations et au jugement**

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure sont l'estimation des recettes prévisionnelles utilisées dans le calcul des amortissements des films et droits audiovisuels, lesquelles dépendent principalement des conditions de marché liées à notre activité (TV, Vidéo, ....).

### Continuité d'exploitation

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Compte tenu des perspectives d'activité attendues en 2012 et de l'examen des prévisions de trésorerie, les comptes ont été préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

L'application de ce principe repose notamment sur l'obtention des financements habituels auprès des organismes de crédit (banques et établissements spécialisés).

En l'absence de réalisation des objectifs ci-dessus, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

### **7.3. Consolidation**

La norme IAS 27 définit une filiale comme une entité contrôlée par la société mère. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés intègrent les comptes de BAC MAJESTIC et de ses filiales après élimination des soldes et opérations intra-groupe.

Les sociétés dans lesquelles BAC MAJESTIC exerce directement ou indirectement un contrôle sont intégrées globalement. La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

#### Goodwill

La différence entre le coût d'acquisition des titres acquis et l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue le goodwill.

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les valeurs comptables des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont testées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an, pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Si un indice de perte de valeur existe, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable des actifs regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme étant le plus petit regroupement d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Si la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener sa valeur comptable à sa valeur recouvrable.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles.

## Règles spécifiques à la première adoption des IFRS

Le groupe n'a pas, conformément à l'option offerte par IFRS 1, révisé les calculs de goodwill effectués lors des acquisitions réalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### 7.4. Méthode de conversion des opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euro au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en compte de résultat.

### 7.5. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. Cette procédure d'impairment s'applique aux immobilisations incorporelles en exploitation comme aux immobilisations incorporelles en cours.

Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée), et dans la limite d'un plan d'amortissement initial (IAS 36.117 : la nouvelle valeur après reprise ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieurs).

Toutes les immobilisations incorporelles sont amortissables sauf les immobilisations en cours.

#### *Films et droits audiovisuels*

La valeur brute des films comprend le coût de l'investissement réalisé par les sociétés du Groupe supporté au titre des :

- acquisitions des droits permettant l'exploitation d'œuvres audiovisuelles.
- coproductions françaises ou étrangères ;

L'amortissement est déterminé, chaque année et film par film, au prorata des recettes nettes réalisées depuis le début de l'exploitation et des recettes prévisionnelles de chaque film estimées sur une période de 7 ans, ou sur la durée contractuelle si celle-ci est inférieure à 7 ans.

Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la Direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu des résultats de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel à la clôture des comptes. Ce mode d'amortissement spécifique revient à réaliser chaque année un test d'impairment systématique pour toutes les immobilisations incorporelles.

Dans le cas où, à la clôture de l'exercice, les recettes prévisionnelles sur la durée des droits sont insuffisantes pour couvrir la valeur nette de l'investissement, une dépréciation complémentaire est constatée pour couvrir l'insuffisance des recettes.

De même, une dépréciation des droits audiovisuels en cours peut être comptabilisée, s'il s'avère que ces films risquent de ne pas générer des recettes couvrant les frais engagés.

Les amortissements dérogatoires pratiqués sur les films et figurant en provisions réglementées dans les comptes sociaux sont retraités, conformément aux principes d'établissement des comptes consolidés, afin de les neutraliser au niveau du résultat consolidé.

Les frais de lancement des films (frais de publicité et de copie) sont comptabilisés en charges.

Aucune valorisation du poste « films et droits audiovisuels » n'a été réalisée par un expert indépendant.

### *Autres immobilisations incorporelles*

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis qui sont amortis sur trois ans.

## **7.6. Immobilisations corporelles**

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Compte tenu de la faible valeur des biens concernés, le Groupe n'a pas procédé à la réévaluation de ces biens.

La norme IAS 16 prévoit notamment :

- l'amortissement des immobilisations sur leur durée prévue d'utilisation ;
- la comptabilisation et l'amortissement séparés de composants individuellement significatifs.

Les principales durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- |   |            |
|---|------------|
| - Agencements et installations techniques                       | 5 à 10 ans |
| - Matériel d'exploitation et autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans |

La dotation est calculée selon le mode linéaire.

## **7.7. Immobilisations financières**

Cette catégorie inclut principalement des dépôts et cautionnements.

Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur

recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement.

## 7.8. Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode « FIFO » (premier entré, premier sorti).

Une dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

## 7.9. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'entrée au bilan, déduction faite des dépréciations des montants considérés comme non recouvrables.

## 7.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend :

- les liquidités en comptes courants bancaires et les caisses,
- des parts d'OPCVM de trésorerie constitutives de placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", elles sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en "Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie").

## 7.11. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est constituée dès lors que le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

## 7.12. Engagements de retraite et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite du Groupe vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par les conventions collectives des sociétés du Groupe. Il est calculé selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes

catégories de personnel, d'une hypothèse de date à la retraite fixée à soixante ans, du taux de rotation ; des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur, d'un taux de revalorisation annuel des salaires, de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques, d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture. Le taux de 5 % a été retenu au 31 décembre 2011.

Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes sociaux.

### 7.13. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable à l'exception des goodwill.

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux sont constatés lorsque leur probabilité de récupération est considérée comme suffisamment probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts en vigueur à la date de clôture.

### 7.14. Evaluation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués en juste valeur lors de leur comptabilisation initiale.

### 7.15. Bilan : distinction courant / non-courant

L'application de la norme IAS 1 "Présentation des états financiers" rend obligatoire la distinction courants/non-courants des éléments de bilan.

- Les actifs courants qui sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser ou à consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation.

Un actif doit être classé en tant qu'actif courant lorsqu'il satisfait à l'un des critères suivants :

- (a) : on s'attend à ce qu'il soit réalisé, ou il est destiné à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle normal de l'exploitation de l'entité ;
- (b) : il est détenu principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) : On s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois après la date de clôture ; ou
- (d) : il s'agit de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie (tels que définis dans IAS 7 – Tableaux des flux de trésorerie), sauf s'il ne peut être échangé ou utilisé pour régler un passif pendant au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Tous les autres actifs sont considérés comme des actifs non-courants.

- Les passifs courants qui sont ceux dont le Groupe s'attend à ce qu'ils soient réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation.

Un passif doit être classé en tant que passif courant lorsqu'il satisfait à l'un des critères suivants :

- (a) : l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- (b) : il est détenu principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) : il doit être réglé dans les douze mois après la date de clôture ; ou

(d) : l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Tous les autres passifs sont considérés comme des passifs non-courants.

En particulier, sont considérés comme actifs et passifs non courants les comptes relatifs aux sociétés du groupe Millimages. Les provisions pour risques et charges sont considérées comme des passifs non-courants, sauf exception.

## 7.16. Secteurs opérationnels

L'information segmentée telle que définie par la norme IFRS 8 doit s'appuyer sur l'information de gestion interne, en particulier celle mise à la disposition de l'organe de direction ultime du groupe. Après avoir identifié ses secteurs opérationnels, ainsi que les données chiffrées correspondantes mises à la disposition de la direction générale, le groupe présente une information segmentée respectant les critères de la norme IFRS 8 qui est similaire à l'information sectorielle présentée au cours des exercices précédents. Les modes d'évaluation des données chiffrées par secteurs opérationnels sont conformes aux principes et méthodes retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Le Groupe BAC MAJESTIC exerce son activité dans un secteur unique qui est l'exploitation d'œuvres audiovisuelles.

## 7.17. Chiffre d'affaires

### *Salles France*

Les recettes générées par l'exploitation des films dans les salles de cinéma sont constatées sur la base des entrées en salles.

### *Télévision France*

Les ventes de droits de diffusion aux chaînes de télévision françaises sont comptabilisées, après signature des contrats de cession, à la date de l'ouverture des droits.

### *International*

Les cessions de droits à l'étranger sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'œuvre, après signature des contrats, à partir de l'ouverture des droits et sur la base des rendus de comptes lorsque le contrat prévoit le versement d'un pourcentage sur les recettes provenant de l'exploitation de l'œuvre par le client.

### *Vidéo France*

Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés par le distributeur et des remises accordées aux clients.

Tant que toutes les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires facturé aux clients est inscrit en produits constatés d'avance au bilan au poste "Autres dettes".

## 7.18. Soutien financier automatique du Centre National de la Cinématographie

Le mécanisme des subventions institué en France est géré par le Centre National de la Cinématographie (CNC). Il comporte 2 sections de montants sensiblement égaux :

- 1- aides au cinéma et à la vidéo ;
- 2- aides aux programmes audiovisuels.

La section 1 du compte de soutien est alimentée par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires réalisé par les chaînes de télévision, par la Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) prélevée sur le prix de chaque billet payé par les spectateurs que les exploitants de cinéma reversent mensuellement au Trésor et par une taxe prélevée sur les ventes de cassettes vidéo et DVD.

Le produit de la collecte de cette taxe est ensuite réparti par le CNC, sous forme de subventions ou d'avances financières, entre les différents acteurs de l'industrie cinématographique que sont les producteurs, les distributeurs et les exploitants.

- Exploitation cinématographique

Afin de bénéficier de ces subventions, les exploitants de salles sont tenus de déposer auprès du CNC un dossier justifiant les investissements réalisés pour l'équipement ou la modernisation de leurs salles. Compte tenu de son activité de distributeur, le Groupe ne bénéficie pas de cette subvention.

- Production et Distribution cinéma

Les subventions automatiques attribuées par le CNC au titre du Soutien Financier de l'Etat à la production et la distribution de films français agréés sont fonction du chiffre d'affaires réalisé par ces films.

Elles sont inscrites par le CNC, dès l'obtention de l'agrément de production des films, au compte de leurs producteurs et distributeurs qui peuvent les utiliser pour financer leurs investissements à venir en production et distribution d'œuvres françaises agréées par le CNC.

Ces subventions non remboursables sont constatées, lors de leurs attributions, au passif du bilan « Subventions publiques différées ».

Elles sont rapportées au résultat de l'exercice lors de la sortie en salles des films pour lesquels les sommes correspondantes ont été utilisées afin d'en financer la production, l'acquisition ou les frais d'édition; elles sont présentées alors en « Subventions » au compte de résultat. Parallèlement, la fraction de l'investissement correspondant au montant de la subvention est immédiatement amortie.

Chaque subvention attribuée est définitivement acquise, sous réserve d'être réinvestie dans le financement d'un nouveau film français agréé, dans un délai de cinq ans à compter de son attribution

## 7.19. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net inclut les charges d'intérêts sur les dettes financières brutes et les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

## 7.20. Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période clôturée.

Le résultat par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période clôturée augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions attribuées à la date de clôture.

Lorsque le résultat de l'exercice est une perte, le nombre dilué par action est calculé sur le nombre d'actions à la clôture, compte-tenu du caractère relatif de l'exercice des options de souscription d'actions.

## 8. ANALYSE DES POSTES DU BILAN

### 8.1. Immobilisations incorporelles

#### 8.1.1 Valeurs brutes :

En K€	31/12/2009	+	Cessions	31/12/2010	+	Cessions	Variation Péri metre	31/12/2011
Droits Audiovisuels	193 784	1 532	45 490	149 826	797	- 14 592	131	136 162
Goodwill	145			145			179	324
Autres immobilisations incorporelles	820	53		873	20			893
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>194 749</b>	<b>1 585</b>	<b>45 490</b>	<b>150 844</b>	<b>817</b>	<b>- 14 592</b>	<b>310</b>	<b>137 379</b>

Les cessions correspondent essentiellement à des fins de droits totalement amortis.

Parmi les droits audiovisuels, les en-cours représentent 2 374 K€ en valeur brute contre 4 113 K€ en 2010.

Le goodwill de 179 K€ porte sur l'acquisition de Pro Vidéo Group.

#### 8.1.2 Amortissements - Dépréciations :

En K€	31/12/2008	+	Reprise Amortissements et dépréciations	31/12/2010	+	Cessions	Variation Péri metre	31/12/2011
Droits Audiovisuels	183 058	3 224	44 665	141 617	2 852	-14 053	129	130 545
Goodwill	145			145				145
Autres immobilisations incorporelles	647			647	29			676
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>183 850</b>	<b>3 224</b>	<b>44 665</b>	<b>142 409</b>	<b>2 881</b>	<b>-14 053</b>	<b>129</b>	<b>131 366</b>

Les dépréciations sur les projets encours représentent 195 K€ en 2010 contre 1 308 K€ en 2010.

Les dépréciations sur les droits audiovisuels hors projets encours s'élèvent à 193 K€ en 2011 contre 193 K€ en 2010.

#### 8.1.3 Valeurs nettes :

En K€	31/12/2010		31/12/2011	
	Net	Brut	Amortissement et dépréciation	Net
Droits Audiovisuels	8 209	136 163	130 545	5 618
Goodwill	0	325	145	180
Autres immobilisations incorporelles	226	894	676	218
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 435</b>	<b>137 382</b>	<b>131 366</b>	<b>6 017</b>

## 8.2. Immobilisations corporelles

### 8.2.1 Valeurs brutes :

En K€	31/12/09			31/12/10			Variation Périètre	31/12/11
	+	-		+	-			
Autres immobilisations corporelles	202	0	0	202	0	0	2	204
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>202</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>202</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>204</b>

### 8.2.2 Amortissements - Dépréciations :

En K€	31/12/09			31/12/10			Variation Périètre	31/12/11
	+	-		+	-			
Autres immobilisations incorporelles	190	5	0	195	7	0	2	204
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>190</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>195</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>204</b>

### 8.2.3 Valeurs nettes :

En K€	31/12/2010		31/12/11	
	Net	Brut	Amortissement	Net
Autres immobilisations corporelles	7	204	-204	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7</b>	<b>204</b>	<b>-204</b>	<b>0</b>

Toutes les immobilisations reprises au point 7.6 sont situées en France.

## 8.3. Immobilisations financières

En K€	31/12/09			Variation Périètre	31/12/10			Variation Périètre	31/12/11
	+	-			+	-			
Dépôt de Garantie	66		-26		40	0	0	5	45
Prêts Personnel	5		-1		4		-1		3
Dépôt de Garantie Factoring	333	187	-470		50	8			58
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>404</b>	<b>187</b>	<b>-497</b>		<b>94</b>	<b>8</b>	<b>-1</b>	<b>5</b>	<b>106</b>

## 8.4. Clients et créances courants et non courants

Au 31 décembre 2011, les échéances des créances clients et autres créances sont les suivantes :

En K€	- d'un an	+ d'un an	Total	Dépréciation	Montant Net 31/12/11
Créances Clients	5 596	1 621	7 217	-835	6 383
Autres Créances <sup>(1)</sup>	4 506	324	4 831	-239	4 592
<b>Total Général</b>	<b>10 103</b>	<b>1 946</b>	<b>12 048</b>	<b>-1 074</b>	<b>10 974</b>
(1) Dont : Autres créances sur l'Etat et organismes sociaux	3 700				3 700
RRR à recevoir sur acquisition Films	25				25
Avances et acomptes versés sur cdes	28				28
Comptes courants		324		- 239	85
Créances diverses	119				119
Comptes sur Divers Fonds de soutien	62				62
Charges constatées d'avance	572				572

Il n'existe aucune créance dont l'échéance soit supérieure à 5 ans.

Les créances ont des durées conformes à notre secteur d'activité.

Les Créances diverses correspondent essentiellement au compte courant IFN pour 111 K€ ;

Il est rappelé que les factures sont émises aux clients dès lors que le contrat est signé, le chiffre d'affaires n'étant reconnu qu'au début de la période de droits. Avant le début de la période de droits, il s'agit de Produits constatés d'avance.

Nos systèmes d'information ne nous permettent pas, ainsi que le recommande IFRS 7, de présenter cet échéancier avec des bornes plus courtes.

Sur l'exercice précédent, la répartition était la suivante :

En K€	- d'un an	+ d'un an	Total	Provisions	Montant Net
Créances Clients	5888	1 175	7 063	- 778	6 285
Autres Créances <sup>(1)</sup>	4 844	2 376	7 220	- 196	7 024
<b>Total Général</b>	<b>10 732</b>	<b>3 551</b>	<b>14 283</b>	<b>-974</b>	<b>13 309</b>
(1) Dont : Autres créances sur l'Etat et organismes sociaux	3 119				3 119
RRR à recevoir sur acquisition Films	8				8
Avances et acomptes versés sur cdes	28				28
Comptes courants		2 376		-196	2 180
Créances diverses	1 263				1 263
Comptes sur Divers Fonds de soutien	185				185
Charges constatées d'avance	241				241

## 8.5. Capitaux propres

Le capital est de 4 631 329,92 € et est divisé en 4 135 116 actions de 1,12 euros de nominal. Il n'existe pas d'instruments financiers donnant accès au capital.

## 8.6. Provisions et avantages du personnel

En K€	31/12/09	Dotations	Reprise (Provision utilisée)	Reprise (Provision non utilisée)	31/12/10	Dotations	Reprise (Provision utilisée)	Reprise (Provision non utilisée)	31/12/11
Provision pour engagements de retraite	7	6		6	7	1			8
Provisions pour risques	477				477	855		2	1 330
<b>Total des Provisions</b>	<b>484</b>	<b>6</b>		<b>6</b>	<b>484</b>	<b>856</b>		<b>2</b>	<b>1 338</b>

Les provisions pour risques concernent essentiellement plusieurs dossiers litigieux en cours de procédure relatifs à des films, pour un total de 1 330 K€.

## 8.7. Dettes financières

Tableau de variation des emprunts et banques créditrices :

En K€	31/12/2009			31/12/2010			31/12/2011	
		+	-		+	-		
Emprunts	2 696	2 010	-2 918	1 788	1 092	-2 209		671
Dailly	1 045	3 035	-3 034	1 046	2 120	-2 835		331
Factor	796		-698	98	191	0		289
Découverts et soldes créditeurs de banque	128	22	0	150	17	-133		34
<b>Total Général</b>	<b>4 665</b>	<b>5 067</b>	<b>-6 650</b>	<b>3 082</b>	<b>3 420</b>	<b>-5 177</b>		<b>1 325</b>

## 8.8. Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants et non courants

En K€	Passif Courant	Passif Non Courant	Total 2010	Passif Courant	Passif Non Courant	Total 2011
Avances et acomptes reçus	0	0	0	0	0	0
Dettes d'exploitation	5 162	4 401	9 563	5 419	831	6 250
Dettes fiscales et sociales	2 853	0	2 853	3 635	0	3 635
Dettes sur immobilisations	9 440	0	9 440	10 070	0	10 070
Autres dettes	599	60	629	473	2 013	2 485
Comptes de régularisation <sup>(1)</sup>	1 650	1 209	2 859	778	900	1 678
<b>Total général</b>	<b>19 674</b>	<b>5 670</b>	<b>25 344</b>	<b>20 375</b>	<b>3 744</b>	<b>24 119</b>

<sup>(1)</sup> concerne essentiellement des produits constatés d'avance

Il est à noter que, en ce qui concerne les minimums garantis à verser aux producteurs, les dettes fournisseurs sont reconnues dès lors qu'un contrat engageant la société est signé. Le règlement intervient généralement à hauteur de 10 à 15 % à la signature, le solde intervenant lors de la livraison du film.

Nos systèmes d'information ne nous permettent pas, ainsi que le recommande IFRS 7, de présenter cet échéancier avec des bornes plus courtes.

## 8.9. Variation des flux de trésorerie

Le poste Trésorerie s'analyse de la façon suivante (en K€) :

En K€	31/12//2011	31/12/2010	31/12/2009
Disponibilités	25	3	133
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
<b>Trésorerie et équivalents de Trésorerie</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>133</b>
Concours bancaire	-34	-150	-128
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>-9</b>	<b>-147</b>	<b>5</b>

## 9. ANALYSE DES POSTES DE RESULTAT ET SECTEURS OPERATIONNELS

### 9.1. Chiffre d'affaires

Chiffres en K€	CA 2011	CA 2010
Distribution en salles de cinéma	1 396	1 621
Subventions	1 422	1 728
Distribution vidéo	1 565	2 195
Distribution télévision	1 876	1 422
Ventes Internationales	448	283
Coproduction, et divers	415	552
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>7 122</b>	<b>7 801</b>
Dont :		
France	6 674	7 598
Export	448	203

## 9.2. Coût de l'endettement financier net

En K€	31/12/2011	31/12/2010
<b>Produits de Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Intérêts sur C/C	49	82
Cession SICAV		
Divers	7	
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>82</b>
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>		
Intérêts des emprunts	97	99
Intérêts compte dailly	-	6
Intérêts des comptes courants	100	54
Divers	14	9
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>168</b>
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>-156</b>	<b>-86</b>

Les différences négatives et positives de changes sont comptabilisées sur les lignes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières ».

## 9.3. Amortissements, dépréciations et provisions

Au 31/12/2011, l'impact sur Amortissements, dépréciations et provisions est la suivante :

En K€	Immobilisations	Clients, Autres Créances et Stocks	Provisions risques et charges	Total
Dotations aux amortissements	2 917	0	0	2 917
Dotations aux dépréciations, provisions	0	860	6	866
Reprises sur dépréciations, provisions	22	785	7	814
<b>Impact Net</b>	<b>2 895</b>	<b>75</b>	<b>-1</b>	<b>2 969</b>

Au 31/12/2010, la répartition était la suivante :

En K€	Immobilisations	Clients, Autres Créances et Stocks	Provisions risques et charges	Total
Dotations aux amortissements	3 229			3 229
Dotations aux dépréciations, provisions		92	6	98
Reprises sur dépréciations, provisions			6	6
<b>Impact Net</b>	<b>3 229</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>3 321</b>

## 10. IMPOTS DIFFERES ET IMPOTS SUR LES RESULTATS

Le groupe BAC MAJESTIC a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1er Janvier 2001 les sociétés BAC MAJESTIC, BAC FILMS constituent ce périmètre au 31 décembre 2011 . PRO VIDEO GROUP a été intégrée fiscalement à compter de l'exercice 2011.

En raison du résultat de la période, les impositions différées actives et passives ont fait l'objet d'une compensation et la différence n'a pas été constatée compte tenu du caractère peu probable de sa récupération.

Pour information, le montant net des impôts différés actifs du groupe non constaté dans les comptes s'élève au 31 décembre 2011 à environ 17,1 M€

## 11. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

### 11.1. Passifs éventuels

La totalité des engagements pris sur acquisitions de films est inscrite au bilan, dès la signature du contrat d'acquisition ou d'un accord ferme d'achat (« deal-memo ») au poste « Droits Audiovisuels » sous la rubrique Droits en cours avec comme contrepartie au passif le poste « Dettes sur Immobilisations ».

Le tableau ci-dessous présente les engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

Montant en K€	31/12/2011	31/12/2010
Cautions de contre-garantie sur marchés	41	41
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	741	728
Avals, cautions et garanties données	0	0
Autres engagements donnés	0	0
<b>Total</b>	<b>782</b>	<b>769</b>

Dans la distribution, les crédits servant à financer l'acquisition de films sont garantis par le nantissement des produits à revenir à Bac Films de l'exploitation des films concernés, conformément au Code de l'Industrie Cinématographique. Les cessions et délégations ainsi consenties sont opposables aux tiers à compter de leur inscription au Registre Public de la Cinématographie et de l'Audiovisuel.

Il n'existe pas d'autres obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs du fait de contrats ou d'engagements conditionnels.

Aucun engagement complexe n'a été souscrit par le Groupe BAC MAJESTIC.

### 11.2. Actifs éventuels

Le fond de soutien acquis mais non réinvesti s'élève à 68 K€ au 31 décembre 2011.

## 12. EFFECTIFS

L'effectif moyen du Groupe est le suivant :

Personnel Permanent	2011	2010
Cadres	11	6
Non cadres	3	5
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>11</b>

## 13. INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE

### 13.1. Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

En matière de distribution, le risque de liquidité existe dès lors que les actifs acquis (droits audiovisuels) sont des actifs pour partie à long terme, puisque les droits d'exploitation acquis le sont pour des durées moyennes de 12 à 15 ans, même si une part importante de l'exploitation de ces actifs est réalisée sur les trois premières années d'exploitation (exploitation de salles, en vidéo et première exploitation télévisuelle).

Au 31 décembre 2011, BAC MAJESTIC dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

En K€	31/12/2011	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	671	648	23	
Dailly	331	331		
Factor	289	289		
Découverts bancaires	34	34		
<b>Total</b>	<b>1 325</b>	<b>1 302</b>	<b>23</b>	<b>0</b>

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des emprunts dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2011 :

En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts auprès d'établissements de crédit	648	405	110	15	118
Dailly	331	331			
Factor	289	289			
Découverts bancaires	34	34			
<b>Total</b>	<b>1 302</b>	<b>1 059</b>	<b>110</b>	<b>15</b>	<b>118</b>

Une grande partie de cette dette est auto liquidative (à savoir assise sur la mobilisation de créances nées), à l'exception :

- du moratoire obtenu sur des crédits de financement d'acquisition de films 2000 et 2001 suite aux négociations menées en 2004 à l'occasion de l'entrée de MILLIMAGES en tant qu'actionnaire majoritaire du Groupe (0,1 M€ au 31 décembre 2011 à échéance de moins d'1 an) ;
- d'un crédit de trésorerie revolving (encours de 0,4 M€ au 31 décembre 2011 contre 0,9 M€ au 31 décembre 2010),

Aucun de ces emprunts ne comporte de clause de ratios financiers à respecter (de type « *covenants* »).

Il n'y a pas de clause de remboursement anticipé sur les crédits mis en place.

La Société dispose de lignes Dailly auprès des banques à hauteur de 1 M€. Ces lignes étaient utilisées à hauteur de 0,3 M€ au 31 décembre 2011 et sont assises sur les ventes TV ou Vidéo. Elles ne sont soumises à aucun covenant. Les lignes sont utilisées à hauteur de 0,1 M€ à la date du 4 mai 2012.

La notion de contrats signés mobilisables correspond à des crédits accordés par les banques sur la base de contrats de ventes TV signés (ou de memo-deal) avec les chaînes dont les échéances de paiement courent de 6 mois à 2 ou 3 ans. Il est à noter que même en cas de non diffusion, une chaîne est tenue de régler la somme contractée au plus tard à la fin de la période de droits.

La Société dispose d'un contrat de Factoring à hauteur de 0,6 M€ pour ses recettes salles, ce contrat a été utilisé à hauteur de 0,3 M€ au 31 décembre 2011. Il n'est soumis à aucun covenant.

### 13.2. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Une société (non établissement de crédit) encourt un risque de taux dès lors qu'elle est endettée et/ou qu'elle détient des actifs financiers, sachant qu'elle peut y ajouter des opérations sur instruments de hors bilan portant sur les taux d'intérêt.

En raison de l'important levier financier sur lequel joue le Groupe dans ses investissements, BAC MAJESTIC est sensible à ces risques, à supposer que les taux d'intérêt augmentent fortement dans les années à venir.

Les emprunts sont remboursables au moyen des recettes des films dont ils servent à financer l'acquisition, par le jeu des garanties données aux prêteurs, et, à défaut, par des remboursements à échéances fixes.

Précisons que les dettes financières ne font pas l'objet d'une couverture de taux.

L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2011 est le suivant :

31/12/2011 En K€	Actifs financiers*		Passifs financiers**		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instruments de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	(a)		(b)		(c)		(d)		(e)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	25	0	654	648	-629	-648	0	0	-629	-648
De 1 à 5 ans	0	0	0	23	0	-23	0	0	0	-23
Plus de 5 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>654</b>	<b>671</b>	<b>-629</b>	<b>-671</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-629</b>	<b>-671</b>

\* : les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, la trésorerie et les équivalents de trésoreries, tels qu'ils figurent à l'actif du bilan consolidé

\*\* : les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières tels qu'ils figurent au passif du bilan consolidé

La sensibilité au risque de taux sur les actifs et passifs financiers est présentée dans le tableau suivant :

En K€	31/12/2011	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts*
Impact d'une variation de +1% des taux d'intérêts	-7	- 9 291
Impact d'une variation de -1% des taux d'intérêts	7	- 9 278

\* Le montant des capitaux propres avant impôts aurait été de - 9 291 K€ en cas d'une variation de +1% des taux d'intérêts ; et de - 9 278 K€ en cas d'une baisse de -1% des taux d'intérêts.

L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2010 était le suivant :

31/12/2010 En K€	Actifs financiers*		Passifs financiers**		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instruments de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	(a)		(b)		(c)		(d)		(e)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	3	0	1 294	1 774	-1 291	-1 774	0	0	-1 291	-1 774
De 1 à 5 ans	94	0	0	14	94	-14	0	0	94	- 14
Plus de 5 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>0</b>	<b>1 294</b>	<b>1 788</b>	<b>-1 197</b>	<b>-1 788</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 197</b>	<b>-1 788</b>

\* : les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, la trésorerie et les équivalents de trésoreries, tels qu'ils figurent à l'actif du bilan consolidé

\*\* : les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières tels qu'ils figurent au passif du bilan consolidé

La sensibilité au risque de taux sur les actifs et passifs financiers est présentée dans le tableau suivant :

En K€	31/12/2010	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts*
Impact d'une variation de +1% des taux d'intérêts	-18	-6 736
Impact d'une variation de -1% des taux d'intérêts	+18	-6 700

\* Le montant des capitaux propres avant impôts aurait été de -6 736 K€ en cas d'une variation de +1% des taux d'intérêts ; et de -6 700 K€ en cas d'une baisse de -1% des taux d'intérêts.

### 13.3. Risque de change

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de change spécifique de manière récurrente, la majeure partie des investissements étant facturée en euros. Le Groupe peut être exposé à des risques de change temporaires liés à des achats de minimas garantis qui se feraient en devises étrangères ou à des contrats de vente en monnaies étrangères.

Les minimas garantis versés ne sont pas à considérer comme des achats fixes et forfaitaires de droits mais comme des avances sur la totalité de la somme revenant au producteur au titre de l'exploitation de son film. Le minimum garanti est ainsi constitué de la somme versée initialement et des compléments revenant aux producteurs sur la part des recettes. Les éventuels surcoûts engendrés par les fluctuations des devises peuvent donc être récupérés sur les recettes des films.

Dans le cas où des règlements sont à effectuer en devises hors euros, la Société n'a pas mis en place de couvertures de change.

La seule devise significative est l'USD.

31/12/2011 - Position en K devise	K USD
Actifs	134
Passifs	661
<b>Position nette avant gestion en devises</b>	<b>-527</b>
Position hors bilan	0
<b>Position nette après gestion en devises</b>	<b>-527</b>
Taux de conversion : 1 euro =	1,29501
<b>Position nette après gestion en euros</b>	<b>-407</b>

La sensibilité au risque de change sur le résultat du groupe et les capitaux propres est présentée dans le tableau suivant :

31/12/2011 En K€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts*	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	-4	4	-9 280	-9 288
Total	-4	4	-9 280	-9 288

\* Le montant des capitaux propres avant impôts aurait été de -9 280 K€ en cas d'une variation de +1% du taux de change ; et de -9 288 K€ en cas d'une baisse de -1% du taux de change.

Les tableaux ci-dessous représentent le risque de change pour l'exercice 2010

31/12/2010 - Position en K devise	K USD
Actifs	301
Passifs	258
<b>Position nette avant gestion en devises</b>	<b>43</b>
Position hors bilan	0
<b>Position nette après gestion en devises</b>	<b>43</b>
Taux de conversion : 1 euro =	1,3362
<b>Position nette après gestion en euros</b>	<b>32</b>

La sensibilité au risque de change sur le résultat du groupe et les capitaux propres est présentée dans le tableau suivant :

31/12/2010 En K€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts*	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

\* Le montant des capitaux propres avant impôts aurait été de -6 718 K€ en cas d'une variation de +1% du taux de change ; et de -6718 K€ en cas d'une baisse de -1% du taux de change.

#### 13.4. Risques juridiques

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

La méthode de provisionnement des litiges retenue consiste à appréhender la sortie probable de trésorerie compte tenu de l'estimation et de la connaissance des dossiers par la Direction et nos avocats.

#### 13.5. Risques sur actions

Au 31 décembre 2011, BAC MAJESTIC ne détient aucun portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions. La Société ne détient pas d'actions propres.

## 14. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2011

Le 20 janvier 2012, notre filiale PRO VIDEO GROUP a décidé d'un changement de dénomination sociale en BAC FILMS DISTRIBUTION.

## 15. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

### 15.1. Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération versée au cours de l'exercice 2011 aux administrateurs et au directeur général délégué se décompose comme suit :

K€	31/12/2011	31/12/2010
Avantages à court terme	0	15
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiements en actions	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

Il n'existe pas de primes d'arrivée, ni de départ. Il n'y a pas de rémunération conditionnelle ou différée, ni de régime complémentaire de retraite spécifique pour les dirigeants.

### 15.2. Autres parties liées

Les autres parties liées à Bac Majestic sont son actionnaire Millimages et ses filiales PVG, Gédéon Programmes (jusqu'au 30 juin 2010) ainsi que Amuse Films, avec lesquels elle est liée par des conventions de refacturation de frais communs, ainsi que des contrats de distribution pour certaines productions Millimages.

En K€		31/12/2011	31/12/2010
Actifs		731	2 552
Passifs		3 107	4 150
Compte de résultat	Produits	432	277
	Charges	1 145	1 490